

Avec 97% des ménages Togolais utilisant la biomasse pour la cuisson à l'intérieur, à long terme l'utilisation continue a des effets négatifs sur la santé



L'énergie propre (dite aussi verte ou renouvelable) est pressentie comme la meilleure alternative pour développer l'énergie destinée à la cuisson et à l'éclairage dans les foyers togolais. Cependant, la capacité à garantir l'accès à des sources d'énergies renouvelables dépend de l'aptitude des ménages à accéder à de meilleures modalités de financement.

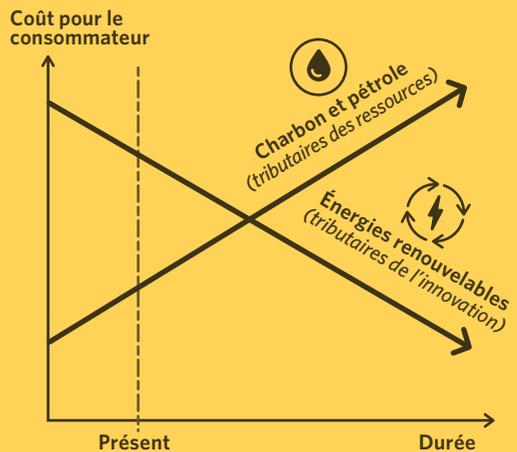
Le coût initial d'accès aux énergies renouvelables est généralement élevé (coût d'investissement), mais diminue au fil du temps. Ce qui devrait inciter les ménages à se tourner vers elles. Cependant, les ménages ne sont pas en mesure de réunir seuls le capital d'investissement nécessaire qui leur permettrait de pouvoir bénéficier de sources d'énergie plus propres et plus vertes. Pour ce faire, un appui de la part des prestataires de services financiers est nécessaire, encore faudrait-il que ceux-ci comprennent les enjeux économiques et la viabilité de la demande des ménages, afin de développer des instruments financiers adaptés à leurs besoins.

Le défi : si les ménages comprennent les avantages de l'énergie propre et veulent y investir immédiatement, ils ne disposent pas nécessairement de ressources financières suffisantes pour acquérir les moyens nécessaires pour assurer cet investissement.

Ce tableau de bord relatif à l'énergie propre utilisera des données issues de l'enquête FinScope Togo 2016 afin de cartographier et d'informer sur les opportunités existantes pour les ménages demandeurs.

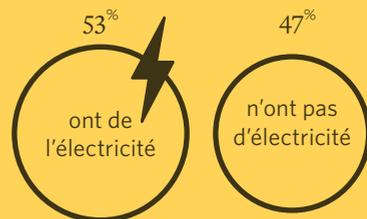
Selon les résultats de l'enquête FinScope Togo 2016, environ 53 % de l'ensemble des

ménages ont accès à l'électricité. La plupart de ceux qui ont accès vivent en zone urbaine.



Le coût des énergies fossiles par rapport à celui des énergies renouvelables sur la durée'

1. <http://www.thegreenmarketoracle.com/2011/05/high-oil-prices-stimulate-renewable.html>



Énergie



CEET (fournisseur national d'électricité)



Panneaux solaires 1%

Groupe électrogène 1%



Voisinage 8%

N'ont pas accès à l'électricité 45%

45%

45%

Sources d'électricité

Paysage énergétique pour les besoins du ménage

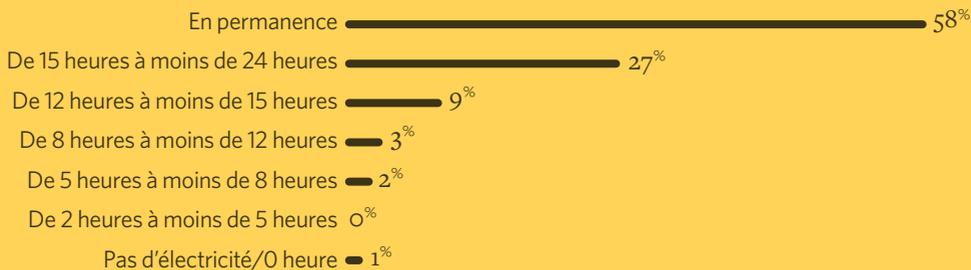
Les sources d'électricité sont le fournisseur national d'électricité (CEET - Compagnie Energie Electrique du Togo), qui alimente 45 % des ménages, et les panneaux solaires et les groupes électrogènes qui alimentent 1 % chacun. Cependant, 8 % des ménages (123 000) se servent gratuitement de l'électricité de leurs voisins pour alimenter leur propre foyer. Cette situation mériterait une analyse de plus près car cela signifie que le voisin prend de facto en charge les coûts des deux ménages.

Bien que 53 % de l'ensemble des ménages togolais aient accès à l'électricité, seuls 58 % (de ceux ayant accès) en disposent en permanence. En d'autres termes, seulement 30 % de l'ensemble des ménages ont accès à l'électricité de manière permanente. Cette situation est préoccupante. Les énergies renouvelables sauraient-elles la solution à cette insuffisance ?

En outre, près de 232 000 ménages ont indiqué que l'électricité qu'ils reçoivent actuellement ne suffit pas à couvrir la totalité de leurs besoins.



30 % de l'ensemble des ménages ont accès à l'électricité de manière permanente



Disponibilité de l'électricité

Togo

ÉNERGIE PROPRE

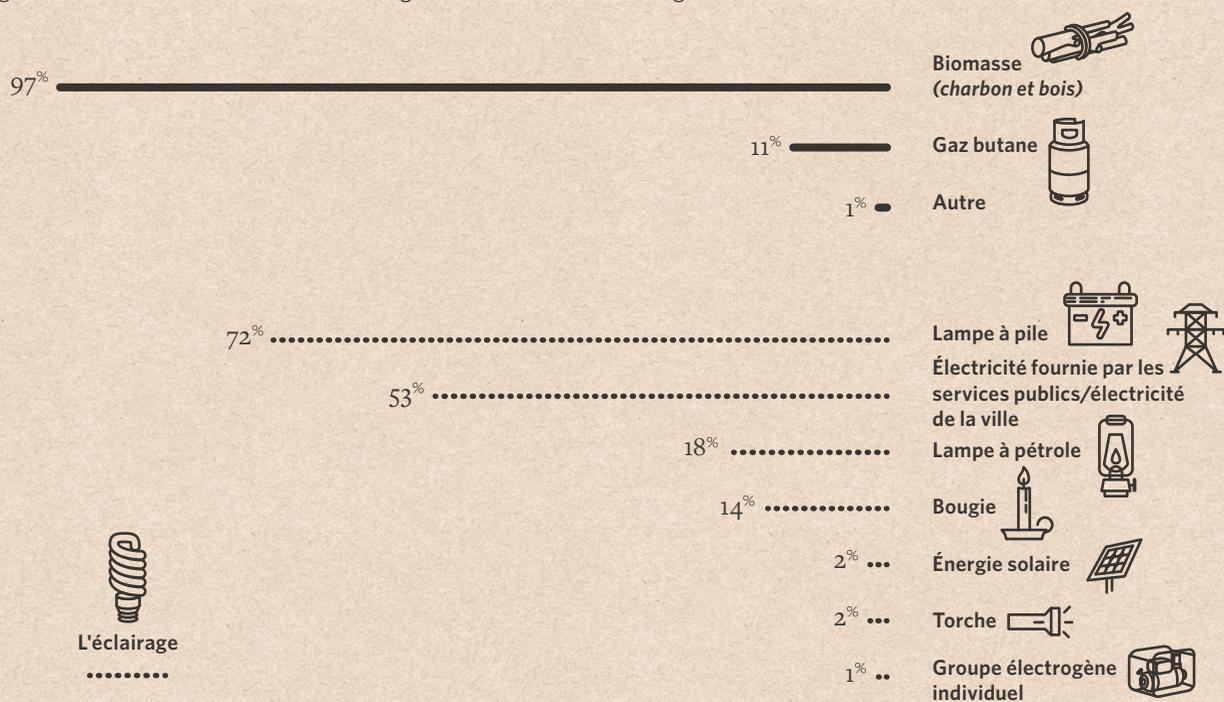


Il est intéressant de noter que l'électricité n'est manifestement pas utilisée pour la cuisson au Togo.

Les sources les plus utilisées à cet effet sont la biomasse (un mélange de charbon et de bois), à hauteur de 97 %, et le gaz butane (11 %). Cela signifie que les émissions de gaz carboniques sont plus importantes dans les habitations qu'ailleurs ; ce qui peut, à long terme, nuire à la santé. Par ailleurs, cette pratique nuit davantage à l'environnement en

raison du risque de déforestation qui l'accompagne (puisque'il faut couper des arbres pour obtenir du bois).

Pour les besoins d'éclairage, la majorité des ménages togolais (72 %) utilisent des lampes à pile. Ce moyen est suivi de l'électricité fournie par les services publics ou de l'éclairage de la ville (53 %), des lampes à kérosène (18 %) et des bougies (14 %). L'énergie solaire, qui fait partie des énergies renouvelables, n'est utilisée que par 2 % des ménages comme source d'éclairage.



Sources d'énergie pour l'éclairage

Sources d'énergie pour la cuisson

Vue d'ensemble de l'énergie propre

A la question de savoir s'il existait une demande en matière de systèmes individuels d'énergie solaire, 64 % des représentants des ménages ont répondu par l'affirmative. Bien que l'intérêt soit réel, les prestataires de services devraient évaluer la viabilité d'une telle demande.

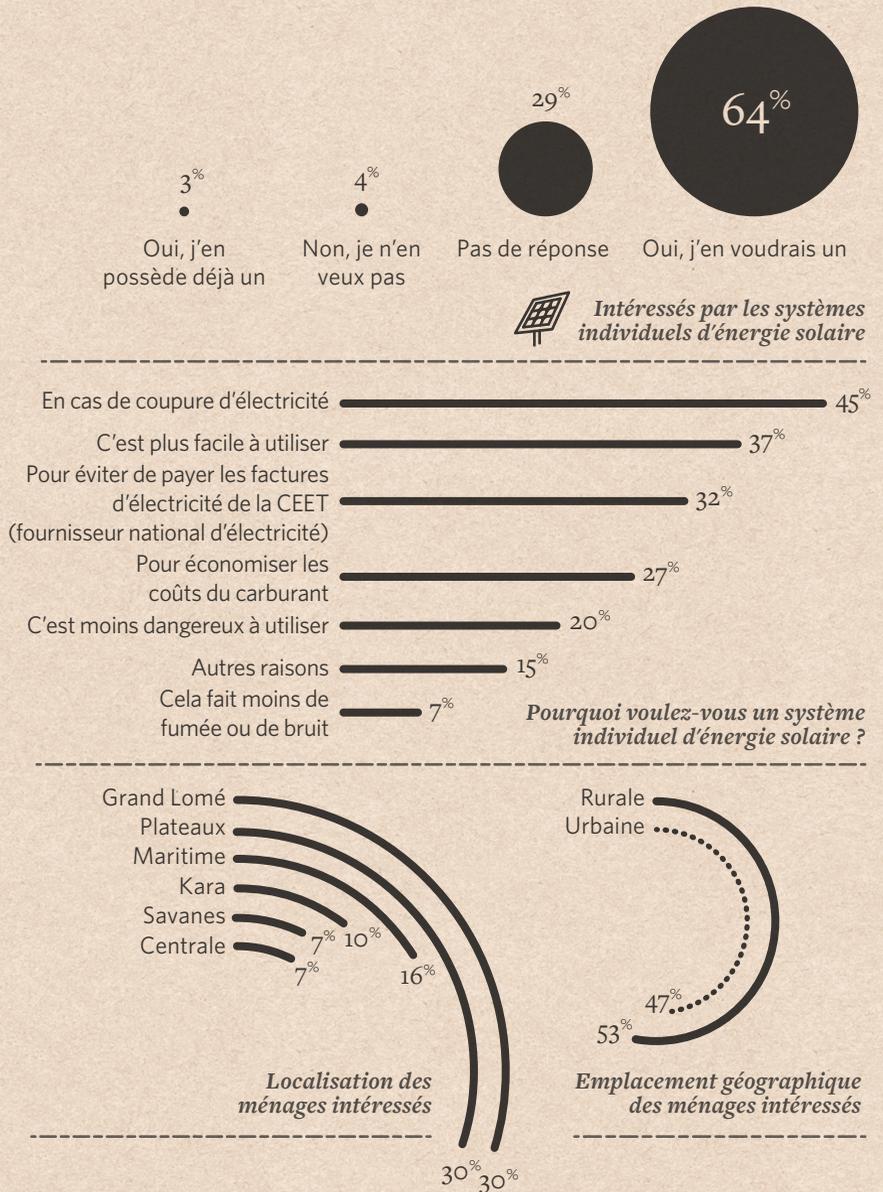
Ceux qui souhaitent acquérir un type de système individuel d'énergie solaire (64 %) sont principalement motivés par l'anticipation des coupures d'électricité (45 %), la facilité d'utilisation (37 %) et l'opportunité de ne plus avoir à payer des factures d'électricité au fournisseur national (32 %). Cela suggère qu'ils comprennent mieux les avantages des systèmes d'énergie solaire.

Caractéristiques des ménages intéressés par les systèmes individuels d'énergie solaire

La plupart des ménages intéressés par les systèmes individuels d'énergie solaire vivent dans le grand Lomé et la région des Plateaux (30 % des ménages), puis dans la région Maritime (16 %).

Il est intéressant de constater que parmi les ménages intéressés par l'acquisition de systèmes individuels d'énergie solaire, la plupart tirent leurs revenus des PME informelles (32 %) et d'activités agricoles (26 %). Par conséquent, il est difficile pour ces ménages de disposer de documents formels pouvant attester de leurs capacités financières. Des méthodes non conventionnelles doivent donc être recherchées afin de leur permettre d'acquérir des sources d'énergies renouvelables.

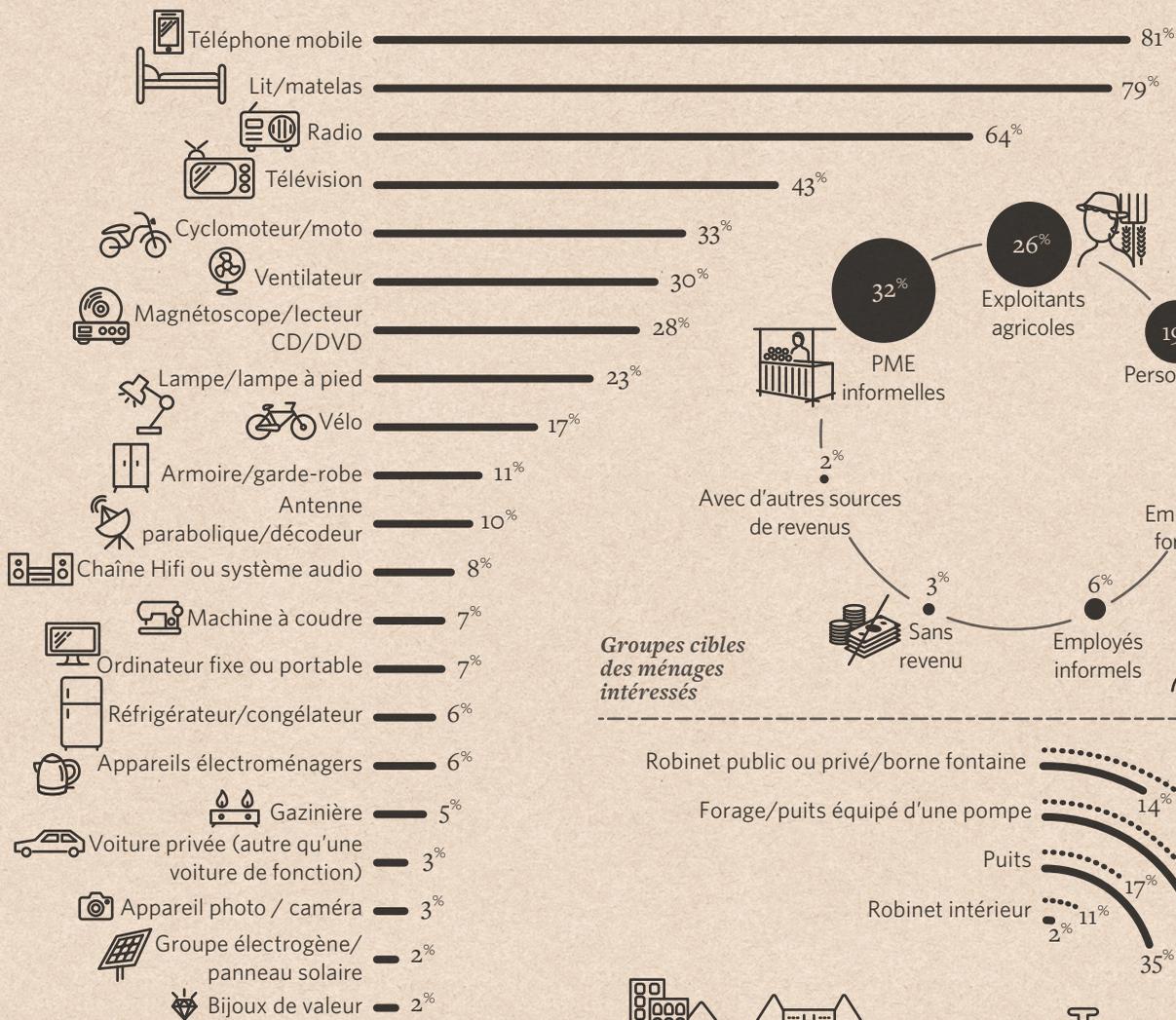
On peut relever que les ménages vivant en zone rurale (53 %) sont plus intéressés



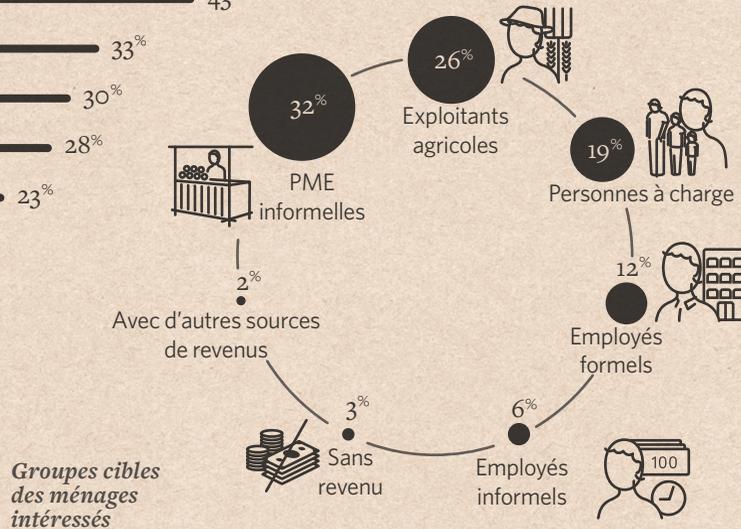
par les systèmes d'énergie solaire pour alimenter leur propriété en électricité que ceux des villes. La réalisation de cette ambition pourrait avoir d'autres avantages, notamment l'accélération du développement des zones rurales grâce à la disponibilité de l'électricité. Cela justifie d'autant plus la nécessité de réfléchir à des modalités de financement créatives qui permettraient à ces ménages d'acquérir ces sources d'énergies renouvelables.

Pour approfondir l'évaluation de la viabilité de l'investissement dans les

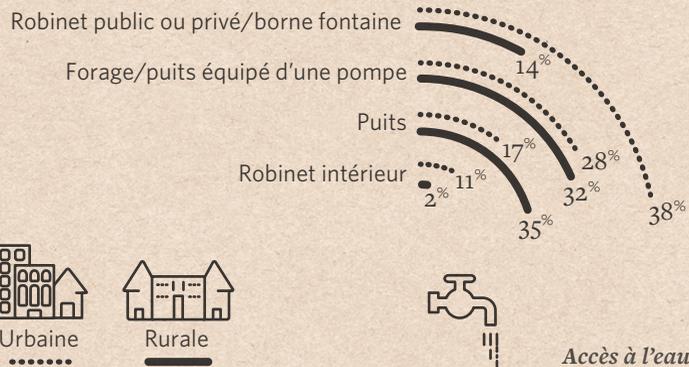
systèmes individuels d'énergie solaire, l'inventaire des biens des ménages a été utilisé pour déterminer si le besoin d'énergie solaire était justifié. Parmi les ménages intéressés, certains possèdent des appareils électroménagers et des biens fonctionnant à l'électricité qui pourraient être alimentés par des énergies renouvelables, comme les téléphones mobiles (81 %), les radios (64 %), les télévisions (43 %), les ventilateurs (30 %) et les décodeurs par satellite (10 %). Il semble donc y avoir un besoin légitime d'énergie solaire, qui serait utilisée à des fins autres que le chauffage de l'eau et l'éclairage.



Biens possédés par les ménages intéressés par l'énergie solaire



Groupes cibles des ménages intéressés



Accès à l'eau

Financer les systèmes individuels d'énergie solaire

Pour obtenir le capital d'investissement nécessaire à l'acquisition d'un système individuel d'énergie solaire, les ménages doivent fournir des preuves de leurs capacités financières ou apporter des garanties. Les ménages intéressés (64 %) possèdent effectivement des biens qui pourraient servir de garanties, comme des voitures privées, des groupes électrogènes et d'autres biens de valeur. L'idée n'est pas de les « saisir » mais que les ménages s'en servent comme point d'entrée pour accéder au capital d'investissement.

D'autres possibilités consisteraient à utiliser leurs sources de revenus, leur épargne ou leur historique de crédit comme moyen d'évaluer leur capacité financière à rembourser une dette si un crédit leur était accordé.

L'énergie propre au-delà des systèmes individuels d'énergie solaire

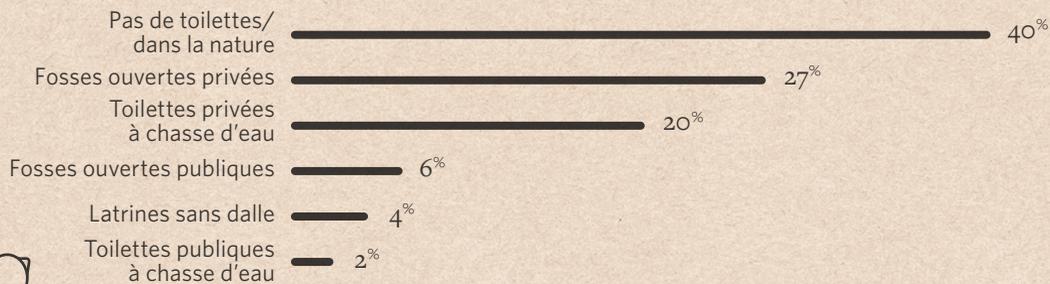
L'énergie propre va plus loin que les sources d'énergie destinées à l'éclairage des maisons ou à la cuisson des aliments. Elle assure un accès à des sources d'eau potable et à d'autres

ressources essentielles aux ménages et à l'amélioration de la qualité de vie.

Comme reporté dans le tableau ci-dessous et selon l'enquête FinScope Togo 2016, 38 % des adultes en milieu urbain vivent dans des ménages disposant d'un robinet public ou privé ou d'une borne fontaine, 28 % puisent leur eau d'un forage ou d'un puits équipé d'une pompe et 17 % d'un puits. Cette situation déjà préoccupante est pire en milieu rural. L'avènement des énergies renouvelables pour pomper l'eau des nappes phréatiques profondes pourrait faciliter l'extraction de l'eau et alimenter des systèmes de traitement de l'eau, qui se fait la plupart du temps par des panneaux solaires.



Accès aux
installations sanitaires



Toilettes autonettoyantes alimentées par l'énergie solaire

La Fondation Bill & Melinda Gates, en partenariat avec Caltech, a mis au point des toilettes autonettoyantes alimentées par l'énergie solaire pour un coût de 1000 dollars US². Ces toilettes sont capables de transformer les déchets humains en hydrogène et en engrais. Cependant, dans le contexte togolais, la généralisation de ces toilettes pourrait être entravée par le manque d'accès aux financements, la majorité des adultes ne percevant qu'un revenu personnel mensuel inférieur à 35 000 francs CFA (60 dollars US).

L'argument en faveur des toilettes autonettoyantes alimentées par l'énergie solaire est d'autant plus convaincant que 40 % des ménages ne disposent d'aucun type d'installation sanitaire et que seulement 20 % possèdent des toilettes privées à chasse d'eau.

Le recours aux énergies renouvelables dépasse le simple cadre des systèmes individuels d'énergie solaire. En effet, leurs utilisations pour l'amélioration du bien-être des ménages sont nombreuses et leur portée est considérable.

2. <http://www.sustainia.me/items/self-cleaning-solar-powered-toilet/>

Autres avantages de l'énergie propre

- Réduction des émissions de monoxyde de carbone – l'utilisation continue d'énergies fossiles reposant sur le charbon entraîne des émissions de monoxyde de carbone dans les habitations, ce qui nuit à la santé ;
- Réduction des émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère – les énergies renouvelables constituent une alternative plus propre et plus verte favorable à la lutte contre le rejet de gaz toxiques dans l'atmosphère ;
- Accès à l'eau potable et à d'autres ressources essentielles ;
- Développement rural – il a été relevé que davantage de ménages vivant en zone rurale sont intéressés par les systèmes individuels d'énergie solaire.

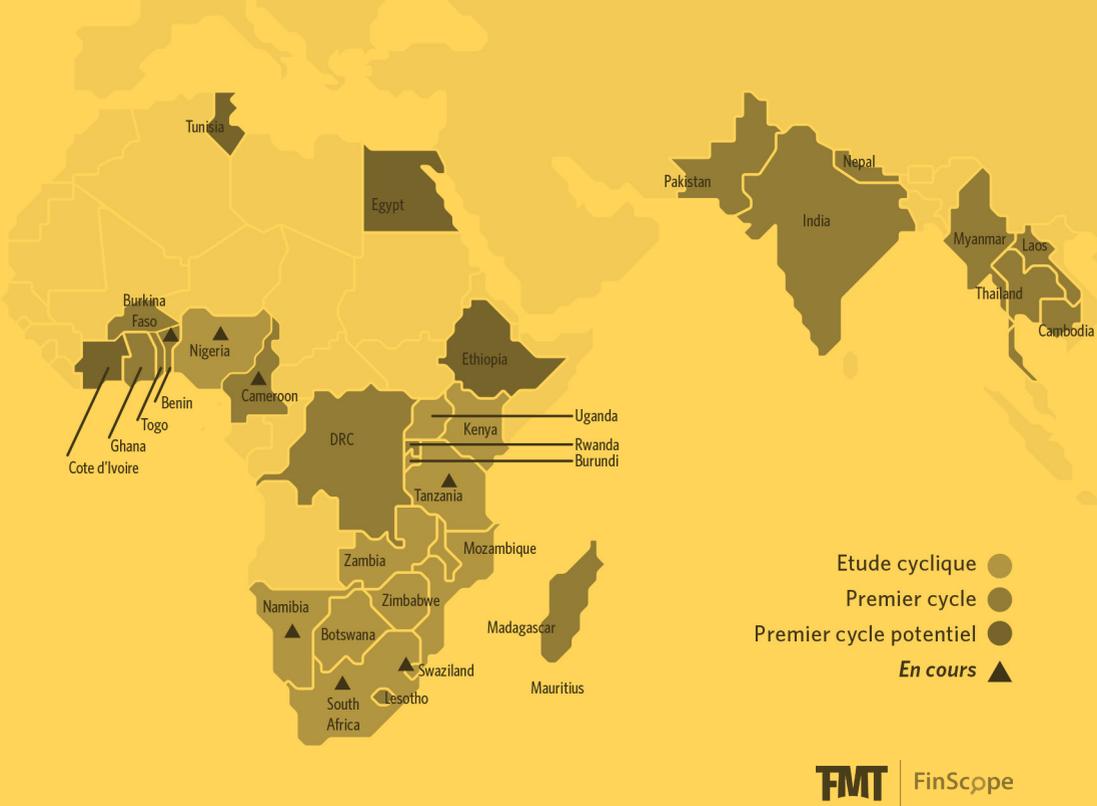
Approvisionner les zones reculées en électricité favorisera un développement rural plus rapide. Par exemple, les secteurs de l'industrie manufacturière et de broyage pourraient s'installer dans ces régions et créer ainsi des emplois et renforcer la productivité ;

- Coûts à long terme – comme illustré au début de ce document, le coût des énergies renouvelables par rapport au coût des énergies fossiles diminue au fil du temps ;
- Meilleure qualité de vie – une énergie plus verte et plus propre va de pair avec une réduction des rejets de gaz nocifs et une meilleure qualité de l'air, synonyme de bonne santé et de bonnes conditions de vie à long terme.

Résumé

Les données sont essentielles, car elles informent aussi bien les prestataires de services que les décideurs politiques sur les opportunités liées aux énergies renouvelables. Toutefois, la faible compréhension des mécanismes et des facteurs économiques permettant de concrétiser les avantages de l'énergie propre constitue en soi une limite.

Les données de l'enquête FinScope Togo 2016 offrent une occasion unique de comprendre le marché potentiel des énergies propres au Togo et de desservir les personnes non et mal desservies en énergie. Dans un avenir proche, les ménages togolais pourraient facilement commencer à bénéficier d'une meilleure qualité de vie dans un environnement plus propre.



L’empreinte FinScope

Les enquêtes Consommateur FinScope ont été mises en œuvre dans 29 pays, dont le Togo. Cela permet une comparaison à travers le pays à l’échelle régionale et le partage des résultats qui sont essentiels pour aider à la croissance continue et renforcer le développement des marchés financiers. Des enquêtes sont actuellement en cours dans 7 pays - 4 dans la SADC, 3 non-SADC.

FinScope Togo 2016 contient un riche ensemble de données basées sur un échantillon nationalement représentatif de la population adulte du Togo.

Publié en Juillet 2017

A propos du programme MAP (Making Access Possible)

Making Access Possible (MAP) est une initiative multi-pays visant à soutenir l'inclusion financière grâce à un processus d'analyse fondée sur des preuves alimentant une feuille de route d'inclusion financière, mise en œuvre conjointement avec les acteurs locaux. Le MAP a été lancé par l'UNCDF et est mis en œuvre en partenariat avec FinMark Trust et le Centre de réglementation financière et d'inclusion (Cenfri). Dans chaque pays, le MAP regroupe un large éventail de parties prenantes du gouvernement, du secteur privé et de la communauté des bailleurs pour créer une série d'actions concrètes visant à étendre l'inclusion financière adaptée à ce pays.

À propos de FinScope Togo

Le sondage FinScope est dynamique et le contenu est évalué par un certain nombre d'intervenants, y compris le secteur privé, les ONG et le gouvernement, afin de s'assurer que les données les plus importantes sur les consommateurs sont collectées. Il constitue également une composante importante de la méthodologie Making Access Possible (MAP).



Dr Kingstone Mutsonziwa
kingstonem@finmark.org.za

Mr Abel Motsomi
abelm@finmark.org.za

Tel: +27 11 315 9197
Fax +27 86 518 3579
www.finmark.org.za



Dr Euphrasie Kouame
euphrasie.kouame@uncdf.org
Tel: +221 778 517 576
www.map.uncdf.org

Komla Folitsè GATI
Director of the Promotion
of Inclusive Finance
tobiasgatijeune@gmail.com
Tel: +228 90 23 90 00